Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 018-211802798-20260922-DEL26149-DE

Séance du Conseil municipal du 22 septembre 2026

République Française
Département du Cher

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2026

Légal	En exercice	Présents	Pouvoir(s)	Absent(s)
35	35	29	6	0

Affichage : 23 septembre 2026

Secrétaire de séance : **Gaëtan AUPÈCLE**

L'an deux mille vingt six, le 22 septembre à 18 heures 30, le Conseil municipal de la ville de Vierzon, légalement convoqué le 16 septembre 2026, s'est réuni en séance publique, Salle des actes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Yannick LE ROUX, Maire.

Étaient présents :
Gaëtan AUPÈCLE, Nathalie BAPTISTE, François BEDU, Anita BOUET, Bruno BOURDIN, Jacques CARLION, Aldeina CELA, Delphine CHAUVIET, Brigitte COCARD, Rachel DA SILVA, Geneviève DE BRACH, Malika DEMIK, Daniel DIAS, Toufik DRIF, Julien DUFRAINE, Jill GAUCHER, Yves HUSTÉ, Pierre LE BÉLENGER, Yannick LE ROUX, Alain MASSICARD, Marie-Christine MIGALI, Martine MILLEPIED, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Christophe PISTILLI, Elie-Yonah RICOU, Séverine ROGER, Maryvonne ROUX, Ahmed TAOUSSI.

Étaient représentés :
Frédéric BERNARD donne pouvoir à Alain MASSICARD, Marc-Antoine FOSSARD donne pouvoir à Bruno BOURDIN, Philippe FOURNIÉ donne pouvoir à Jill GAUCHER, Lawrence LOONTJENS donne pouvoir à Fabienne MOINDROT, Sandrine MARTIN donne pouvoir à Séverine ROGER, Frédéric NOBLE donne pouvoir à Yves HUSTÉ.

DEL26/149 – FONCIER - FORUM RÉPUBLIQUE – RÉGULARISATION FONCIÈRE – ÉCHANGE SANS SOULTE ENTRE LA COMMUNE DE VIERZON ET LE SYNDICAT DE COPROPRIÉTAIRES DU FORUM RÉPUBLIQUE

Rapporteur : Stéphane MOUSSET

Vu la délibération DEL26/147 du 22 septembre 2026, prise dès avant la présente, par laquelle l'emprise des parcelles DM 812 et 813 a été désaffectée et déclassée du domaine public,

Vu l'État Descriptif de Division (EDD) et le Règlement de copropriété, par lesquels a été créée la copropriété du Forum République, en 1989,

Considérant que le syndic actuel, la société SERGIC, domiciliée à CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE (94300), dans le cadre de la mise à jour de ces documents, a mis en évidence la nécessité de

Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 018-211802798-20260922-DEL26149-DE

procéder à une régularisation foncière, par un échange sans soulte entre la commune et le syndicat des copropriétaires :

- parcelles cédées par la commune au Syndicat du Forum République :

DM 812, pour 74 m² *
DM 813, pour 207 m² *
DM 581, pour 104 m² **

- parcelles cédées par le Syndicat du Forum République à la commune :

DM 814, pour 779 m² ***
DM 816, pour 13 m² ***

* emprise de la copropriété débordant sur le domaine public à l'angle de la rue du Général de Gaulle et de la rue Blanche Baron,
** parcelle restée à tort propriété de la commune
*** espace vert et portion de trottoir d'ores et déjà entretenus par la commune

Vu l'avis de France Domaine sur la valeur des parcelles cédées par la commune,

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement urbain, foncier, travaux, PRU et patrimoine en date du 07 septembre 2026,

Le Conseil municipal,
Ouï l'exposé de son Rapporteur,
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

À l'unanimité,

- de procéder à un échange sans soulte entre la commune et le Syndicat des copropriétaires du Forum République :

 - parcelles cédées par la commune au Syndicat du Forum République :

 DM 812, pour 74 m²
 DM 813, pour 207 m²
 DM 581, pour 104 m²

- parcelles cédées par le Syndicat du Forum République à la commune :

 DM 814, pour 779 m²
 DM 816, pour 13 m²

- d'autoriser le Maire, l'Adjoint délégué ou le Conseiller municipal délégué, à signer l'acte d'échange à venir et tout acte afférent,

- de recouvrer la recette et d'imputer la dépense correspondantes au budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 018-211802798-20260922-DEL26149-DE

Séance du Conseil municipal du 22 septembre 2026

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance

Le Maire

Gaëtan AUPÈCLE

Yannick LE ROUX

Publication sur le site internet le 23 septembre 2026